

RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA CONTINUITÉ SUR LE RUISSEAU LE CORNAC SUR LA COMMUNE DE ST GAUDENT (86400)

Le ruisseau Le Cornac, classé en liste 2 et d'une longueur de 1 600m, prend sa source sur la commune de Saint Gaudent, puis rapidement s'écoule sur la commune de Lizant, pour confluer avec le ruisseau Le Cibiou, au niveau du Grand Moulin du bourg de Lizant, formant ainsi La Sonnette.

C'est un ruisseau de plaine, composé exclusivement de prairies naturelles, abritant une très belle population piscicole (truite fario et chabot)

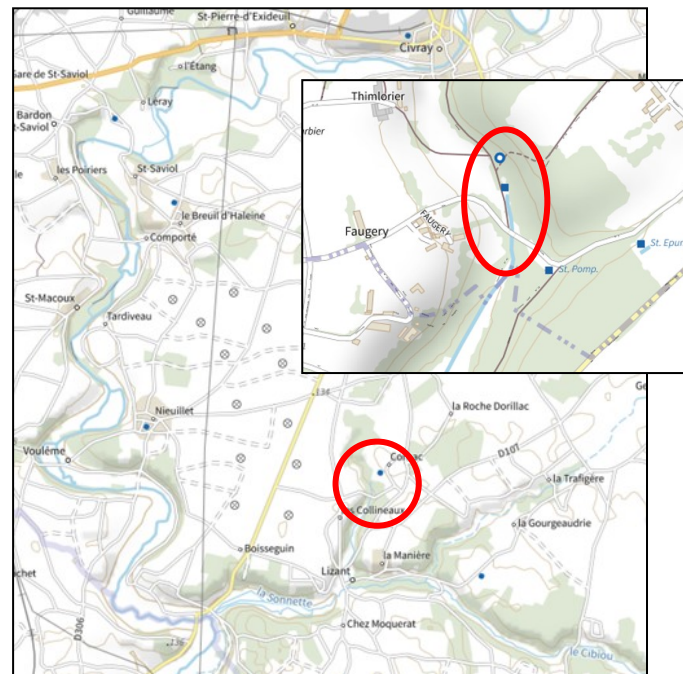
Sa partie amont, objet de la tranche de travaux 2024, a subi un recalibrage, il y a environ 35 ans, et se voit aujourd'hui surdimensionner avec la présence d'un seuil busé transversal.

Maître d'ouvrage : CC du Civraisien en Poitou

Période de réalisation et durée des travaux : du 23 au 27 septembre 2024 (5 jours)

Présentation des objectifs :

- Retrouver le gabarit original du lit mineur du cours d'eau ;
- Restaurer la libre circulation des organismes vivants et le transport sédimentaire ;
- Diversifier les habitats pour augmenter la biodiversité aquatique ;
- Augmenter la sinuosité dans le lit mineur ;
- Supprimer le seuil busé ;
- Communiquer sur les engagements de la collectivité de tendre vers le Bon Etat Ecologique de la vallée de La Charente et de ses affluents et sensibiliser sur des travaux d'aménagement visant à restaurer la biodiversité.



Avant / Après renaturation





Avant / Après suppression du seuil



Descriptif technique et phasage des travaux réalisés :

- Abattage, élagage et débroussaillage des berges ;
- Chargement, transport et stockage des matériaux sur le site ;
- Réalisation d'une pêche électrique, la veille des travaux, pour recenser et déplacer les poissons de la zone de travaux ;
- Mise en œuvre des travaux :
 - o Créer les banquettes emboîtées minérales de l'amont vers l'aval (100T de silex 5/20cm) ;
 - o Comblir la zone étendue (170m3 tête de carrière chargée en argile et 30m3 de terre végétale) ;
 - o Diversifier les habitats : répartition aléatoire des blocs calcaire (40T en 10/80cm).

Entreprise / Régie : SAS Barré Fils / Agents du SABAC

Descriptif financier et plan de financement :

PLAN DE FINANCEMENT – LE CORNAC / ST GAUDENT			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Transfert du matériel et remise en état	972.00	Agence de l'Eau Adour Garonne	6 942.00
Fourniture et livraison des matériaux	6 690.13	Région Nouvelle Aquitaine	830.00
. Blocs calcaire (80/150cm) - 40T	1 424.80	Conseil Départemental de la Vienne	2 809.00
. Silex (5/20cm) – 100T	333.33	CC Civraisien en Poitou	2 646.23
. Tête de carrière chargée en argile – 170m3	4 263.60		
. Terre végétale – 30m3	668.40		
Mise en œuvre	3 208.10		
. Travaux hydromorphologiques	901.00		
. Vidange et comblement de la zone étendue	1 431.80		
. Suppression et évacuation du passage busé	875.30		
Location matériel (Télescopique)	187.00		
Pêche de sauvegarde	850.00		
Panneau communication	330.00		
Dossier règlementaire	990.00		
TOTAL DEPENSES	13 227.23	TOTAL RECETTES	13 227.23

Etat des lieux avant / après :

Avant : Secteur du cours d'eau rectiligne, sur-élargi et envasé.

Après : Diminution de la largeur du lit par la création de banquettes, favorisant des faciès d'écoulement plus dynamiques, plus diversifiés, un autocurage du cours d'eau et une sinuosité plus importante.

Informations sur les aspects administratifs :

DIG (arrêté préfectoral N° 2022/DDT/SEB/784 du 8 août 2022)

Porter à connaissance (arrêté n° 2024/DDT/SEB/353)

Conventions signées avec les propriétaires concernés

Informations complémentaires :

Travaux réalisés avec une pelle mécanique de 22t à bras déporté et godet « tilt », permettant de limiter les zones à élaguer.

Réunion avec les élus locaux sur le terrain pour faire valider le projet sur ce site touristique fréquenté.

Suivi mis en place :

Suivi photographique et vidéo annuellement / Pêche d'inventaire en N+2

Commentaires :

Très bonne acception du projet par les élus locaux et riverains.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Jérôme Mémin – 06 76 21 31 99 – j.memin@civraisienpoitou.fr

Président de la commission « Eaux, assainissement et rivières » : Philippe BELLIN (13^{ème} Vice-Président de la CC du Civraisien en Poitou et Maire de Valence en Poitou)

Délégué communautaire SABAC : Thierry NEEL (Maire d'Asnois)

